

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUILLET 2017**

Présents :

M. Alexandre SPADA
M. Pascal VALENTIN
Mme Christèle DEVERGNE
M. Bertrand WOJTYNIAK
M. Miodrag GLUVACEVIC
Mme Marie-Paule DESMOULINS
Mme Sandrine LINISE
Mme Sabrina LESNE
M. Jean-Paul MALHOMME
M Christian DEBONS
Mme Sylvie PASSE

Absents excusés

Mme Odile RUSSAOUEN
M. Hervé LARRIVE
M. Nicolas GAUCHET donne pouvoir à M.
Miodrag GLUVACEVIC
Mme Lucine GAROIS donne pouvoir à M.
Bertrand WOJTYNIAK
Mme Anne Marie ROUFFANEAU
M Jérôme de GABRIELLI de GUBBIO donne
pouvoir à M. Pascal VALENTIN
Mme Antonella SCIATELLA
M Thierry DARPHIN
Mme Rose Maria PERREIRA
M Josée CERQUEIRA DA COSTA
M François PAROLINI
Mme Françoise GUILLARD donne pouvoir à
M. Jean-Paul MALHOMME
Mme Françoise PIJEAT
Mme Corinne COLOMBIES donne pouvoir à
M Christian DEBONS
M. Rémy POLYCARPE



Absents non excusés

M. Jean-Charles COINTOT
Mme Corinne COINTOT
M. Joël PRECY

Vu le conseil municipal régulièrement convoqué du 12 juillet qui n'a pu se tenir faute de Quorum,

Vu la convocation en délai de 3 jours francs pour la convocation du 17 juillet

La séance est ouverte à 9h00

Après avoir fait l'appel, Monsieur le Maire donne connaissance des délégations de votes.

A été désigné Secrétaire de séance : Mme Sabrina LESNE

Suivant l'ordre du jour,

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CM

1- ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SECTION ZA NUMEROS 170 ET 171

Point retiré de l'ordre du jour, la propriétaire n'est plus vendeuse.

2 MODIFICATION DE LA DELIBERATION NUMERO 11-4 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2016 - VENTE DES SILOS

Article 1 : modifie la délibération numéro 11-4 du Conseil Municipal en date du 18 mars 2016 et autorise la vente des parcelles cadastrées AO numéro 542 et AO numéro 543, d'une superficie totale de 2 838 m², situées rue de la Croix Boissée, Chemin des Groseilliers et RD 449, pour un montant de 763 400 euros HT.

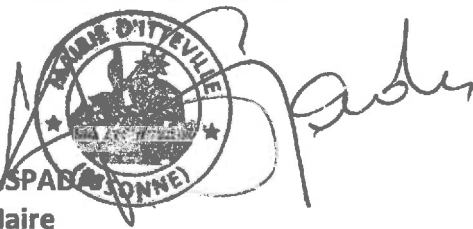
Article 2 : autorise Monsieur le Maire, ou son représentant en la personne de Monsieur Pascal VALENTIN, à signer toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voté à la Majorité 11 pour, 5 Abstentions

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9h30

.....

Président de la séance :


A/SPADONNEI
Maire



Commune d'Itteville (Essonne)

Conseil Municipal - Séance du 17 juillet 2017

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION NUMERO 11-4 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2016 –
VENTE DES SILOS**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal numéro 11-4 du 18 mars 2016,

Vu le permis de construire autorisé en date du 10 février 2017 portant sur la construction de 58 logements locatifs sociaux et de deux locaux professions libérales,

Vu l'avis du Service des Domaines - Direction Générale des Finances Publiques en date du 19 juin 2017,

Vu le conseil municipal régulièrement convoqué du 12 juillet qui n'a pu se tenir faute de Quorum,

Vu la convocation en délai de 3 jours pour la convocation du 17 juillet

Considérant la prise en compte de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France daté du 24 mars 2016,

Considérant la diminution du nombre de logements locatifs sociaux passant de 60 à 58,

Considérant la diminution de la surface de plancher prévue des logements locatifs sociaux passant de 4 187 m² à 3 897,52 m²,

Considérant la diminution de la surface de plancher des commerces et activités passant de 670 m² à 98,81 m²,

Considérant la nécessaire actualisation du prix de cession des parcelles,

Après en avoir délibéré,

DELIBERE

Article 1 : modifie la délibération numéro 11-4 du Conseil Municipal en date du 18 mars 2016 et autorise la vente des parcelles cadastrées AO numéro 542 et AO numéro 543, d'une superficie totale de 2 838 m², situées rue de la Croix Boissée, Chemin des Groseilliers et RD 449, pour un montant de 763 400 euros HT.

Article 2 : autorise Monsieur le Maire, ou son représentant en la personne de Monsieur Pascal VALENTIN, à signer toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voté à la Majorité 11 pour, 5 Abstentions

Fait et délibéré les : jours, mois et an que dessus, Acte rendu exécutoire après dépôt en
Et ont signé les membres présents, Sous-Préfecture le : 17.07.2017

Pour extrait conforme,

Publication et notification du 17.07.2017



Le Maire,
Alexandre SPADA

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles-dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification »